

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépendance Question écrite n° 83270

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Ce rapport préconise notamment de confier à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie la direction d'une étude sur les conditions d'hospitalisation des personnes âgées et, en fonction des enseignements de cette étude, l'engager à définir, en collaboration avec les agences régionales de santé, les actions à mener pour remédier aux éventuels dysfonctionnements constatés notamment, par une anticipation de ces situations par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 83270 Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7519

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)